



## Sélections 2025

08 mars 2025 Club der Hundefreunde Aarburg und Umgebung

07 juin 2025 Kyn Gesellschaft Zofingen und Umgebung KGZ

04 octobre 2025 Club der Hundefreunde Aarburg und Umgebung

### 08 mars 2025 Aarwangen

**Hundefreunde Aarburg und Umgebung, Wiggerweg 1, 4663 Aarburg**

<http://www.hundeclubaarburg.ch/kontakt.html>

Exit 46 Rothrist, direction Aarburg, de Zurich au rond-point troisième sortie, de Berne au deuxième rond-point troisième sortie.

Les juges suivants sont prévus : extérieur Andrea Maret, Hans Ulrich Häberli; comportement Dominic Santi, Bernadette Syfrig; tout changement demeure réservé.

#### Inscription :

L'inscription par voie électronique ainsi que la confirmation de paiement doivent parvenir au secrétaire de sélection jusqu'au **20 février 2025**, à l'adresse : [jurbuergi@bluewin.ch](mailto:jurbuergi@bluewin.ch)

#### Conditions d'admission à la sélection, selon l'art. 3.2 du règlement d'élevage et de sélection.

Une copie numérique (**les photos avec un téléphones portable ne sont pas acceptées**) des documents suivants sont à joindre à l'inscription électronique :

- le formulaire d'inscription → <https://www.bernersennenhund.ch/koerungen> ;
- le pedigree ;
- le certificat DH/DC ;
- un rapport de jugement (dès la classe jeune) ;
- une photo du chien pour le livre d'élevage : photo au statique prise de profil (idéalement avec le regard du chien tourné vers l'appareil). La photo doit être de bonne qualité et libre de droit. Les photos numériques sont à envoyer par e-mail ;
- le cas échéant : les copies des résultats des tests génétiques (SH et MD) ;
- DNA profile

Merci de ne pas envoyer d'originaux, ceux-ci sont toutefois à **apporter à la sélection**.

Veuillez transmettre votre inscription pour le repas en même temps que l'inscription (nombre de menus végétarien/avec viande). L'inscription au repas est obligatoire.

Attention ! Ne seront admis à la sélection que les chiens pour lesquels le propriétaire est inscrit en tant que tel dans le pedigree (Eigentümer/Propriétaire). Les chiens importés doivent préalablement être inscrits au LOS.S

Les inscriptions seront traitées dans l'ordre d'arrivée. Les propriétaires des chiens inscrits recevront une confirmation d'inscription environ une semaine avant la sélection avec l'indication de l'horaire de passage.

Les chiens doivent être préparés à se laisser examiner les dents et à se laisser mesurer. Pour ceux dont cet examen n'est pas possible, dont la mesure n'est pas possible, qui n'ont pas de rappel ou qui s'écartent à plusieurs reprises des parcours, la partie concernée de la sélection ne pourra se faire. La tentative sera considérée comme un échec et une nouvelle inscription devra être effectuée (soumise à émolument). Nous recommandons qu'une seule personne fasse le déplacement avec un chien. La tâche est plus compliquée pour le chien quand une autre personne se trouve aux abords du terrain. Les chiens sous traitement médicamenteux qui influence le comportement ainsi que les mâles sous castration chimique ne seront pas évalués.

### **Émolument :**

Membres du CBB Fr. 170. --

Non-membres Fr. 340. –

Pour éviter les frais, merci de privilégier les versements bancaires ou l'e-banking !

Numéro IBAN : CH96 0900 0000 3069 0011 3

Schweiz. Klub für Berner Sennenhunde KBS  
Körungen/Sélections  
3000 Bern  
Compte postal 30-690011-3

Tout désistement communiqué au plus tard la veille de la sélection donne droit au propriétaire d'inscrire le chien à une sélection ultérieure. L'émolument est conservé par le CBB. En cas de désinscription définitive, des frais administratifs d'un montant de 40 francs (80 francs pour les non-membres) seront déduits du remboursement.

Au nom de la Commission d'élevage

Regula Bürgi  
Schlosshaldenstrasse 13  
9300 Wittenbach  
+41 (0)79 511 28 71  
jurbuergi@bluewin.ch